



HAL
open science

**Former des adultes, inventer la jeunesse. L'entrée dans
la modernité, ou de la civilité et du processus de
normalisation**

Thierry Wanegffelen

► **To cite this version:**

Thierry Wanegffelen. Former des adultes, inventer la jeunesse. L'entrée dans la modernité, ou de la civilité et du processus de normalisation. Devenir adulte et rester enfant ? Relire les productions pour la jeunesse, May 2006, Clermont-Ferrand, France. pp.29-40. hal-00285135

HAL Id: hal-00285135

<https://hal.science/hal-00285135>

Submitted on 4 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Former des adultes, inventer la jeunesse

L'entrée dans la modernité, ou de la civilité et du processus de normalisation

« Former des adultes, inventer la jeunesse ». Le titre donné à cette contribution est susceptible de surprendre, précisément parce qu'il paraît... sans surprise ! Au fond, tout n'a-t-il pas été dit dès 1960 par Philippe Ariès dans son essai devenu un classique, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*¹ ? Certes, comme tous les grands livres audacieux et novateurs, il a été beaucoup critiqué, il l'est toujours². On souligne encore aujourd'hui à l'envi le goût immodéré d'Ariès pour la recherche de débuts absolus en histoire des mentalités, sa difficulté à ne pas surinterpréter les silences des sociétés anciennes comme les preuves (que nous savons pourtant bien illusoire souvent) d'absences de tel sentiment ou de telle attitude, sa tendance à méconnaître que les sources narratives médiévales, même aux XIIe et XIIIe siècles, révèlent une attention à l'enfant qui infirme le schéma chronologique simplificateur proposé³... Pour ne pas entrer dans ce type de débats, et surtout pour tenter d'apporter dans ce volume des éléments en rapport avec la problématique de la double contrainte qui a présidé à sa réalisation, il a paru préférable de recourir non à la notion d'« enfance », mais plutôt à celle de « jeunesse ». Compte tenu de la place réduite impartie à cette contribution, l'historien des mentalités occidentales aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, attentif à ce titre à saisir les modalités et les implications mentales, culturelles et religieuses, mais aussi sociales et politiques de l'entrée de l'Occident dans la modernité, se voit contraint de chausser des bottes de septante-sept lieues pour présenter dans quelle mesure cette dernière notion change et se précise dans l'acception aujourd'hui usuelle du terme « jeunesse ». Parler d'« invention » pourrait paraître un peu exagéré, sauf si l'on donne à ce mot le sens qu'il a dans l'expression « invention d'un trésor ». La jeunesse, de fait, a toujours existé. Et même, un sentiment particulier a toujours été éprouvé à l'endroit des « jeunes ». Mais il est clair que la vaste, pluriforme et profonde entreprise de « normalisation » qui a débuté à la

¹ Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1960, 2nde éd. 1973.

² Egle Becchi et Dominique Julia, « Histoire de l'enfance, histoire sans paroles ? », dans *Histoire de l'enfance en Occident de l'Antiquité au XVIIe siècle*, sous la direction des mêmes, Paris, 1998, 2 vol., t. I, p. 7-39, en particulier p. 19-25.

³ Sur la question de l'enfance au Moyen Âge, voir Didier Lette, *L'Enfant des miracles. Enfance et société (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, 1997, et, sous la direction de Robert Fossier, *La petite Enfance dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 1997.

Renaissance (en fait dès le Moyen Âge, mais non de manière aussi systématique que par la suite) a considérablement transformé l'état des choses.

Car il s'agissait bien de « former les adultes », et cela a entraîné un changement dans la nature même de l'éducation en Occident, et, donc, une redéfinition de la « jeunesse ».

La « jeunesse » dans l'Occident traditionnel

Qu'était-ce que la « jeunesse », en effet, jusqu'au XVI^e siècle (chronologie extrêmement approximative, évidemment) ? Au XII^e siècle, Georges Duby l'a bien décrit dans les années 1980, chez les cadets des lignages chevaleresques, on distinguait très nettement les « bacheliers », célibataires et donc « jeunes » quel que fût leur âge, des *seniores*, tout à la fois seigneurs (grâce à la dot de leur épouse) et « aînés » (puisque procréateurs)⁴. Et ce phénomène se retrouve aussi dans les milieux « populaires » des villes (monde des métiers) comme des campagnes (populations paysannes)⁵ : les sources attestent partout en France dès le XII^e siècle l'existence de regroupements des « jeunes » mâles célibataires du lieu, dénommés « varlets » (valets = garçons) ou « compagnons », plus explicitement souvent « varlets à marier » ou « compagnons à marier », et formant des « bacheleries » en Poitou, Berry, Angoumois, Vendée, etc., ou encore des « royaumes de jeunesse », voire des « abbayes de jeunesse », en Bourgogne, Dauphiné, Savoie et dans le Midi. Le chef de ces groupes organisés est alors appelé « l'Abbé », et les érudits locaux anticléricaux du XIX^e siècle ont mésinterprété avec bonheur les relations de leurs multiples frasques, en s'imaginant qu'il s'agissait là des fameux « abus » du clergé tant décriés !

Or, ce qui caractérise cette « jeunesse », c'est moins l'âge que la situation sociale et matrimoniale. Elle comprend, en effet, tous les garçons de plus de 7 ans (l'âge auquel on quitte « les jupes de sa mère » et l'univers féminin de la petite enfance) jusqu'à leur mariage. « Aussi loin que je le sache, l'a fort pertinemment constaté Natalie Davis au début des années 1970, ce ne fut pas avant la fin du XVIII^e ou le début du XIX^e siècle qu'il apparut des mouvements de jeunesse et des groupes de jeunesse correspondant à ce modèle “moderne” qui répond au sentiment d'une discontinuité entre l'enfance et le monde adulte⁶. »

Cette jeunesse de type ancien qui n'est pas une classe d'âge, présente aussi une caractéristique aujourd'hui disparue en ce qui concerne les modalités d'éducation : celle-

⁴ Georges Duby, *Guillaume le Maréchal, ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, 1984, p. 61 et 147.

⁵ Natalie Zemon Davis, « The Reasons of Misrule », art. de 1971 repr. dans *Society and Culture in Early Modern France. Eight Essays*, Stanford, 1975, p. 97-123, ici p. 104 et 109-121.

⁶ *Ibid.*, p. 222 (je traduis). Natalie Davis renvoie en particulier aux chap. II et III de John R. Gillis, *Youth and History*, New York, 1974.

ci s'y fait essentiellement par les « pairs », dans le cadre d'une socialisation rude, fondée sur un haut sens de « l'honneur », à défendre à tout prix, même par la violence. Les jours ouvrés, les « jeunes » travaillent avec les adultes, gardant d'abord surtout les bêtes, puis, à partir de douze à quatorze ans, accomplissant quasiment toutes les tâches masculines. La figure du père n'est donc pas absente, elle est côtoyée au quotidien, mais grâce à la bachelierie ou l'abbaye de jeunesse et à ses activités ludiques nocturnes et fériées, cette figure du père n'est pas pesante. Les pères, en effet, savent se montrer indulgents envers des « jeunes » de plus en plus âgés dans une société où le mariage est de plus en plus tardif au cours des XVIe et XVIIe siècles. Car si les hommes adultes mariés régissent collectivement la vie du village, du quartier, de la paroisse, s'ils s'imposent dans l'espace public civique, à l'église, sur la place de celle-ci, à la taverne, au tribunal local, ils ont la sagesse de laisser aux « jeunes » les ruelles sombres, le cimetière — ce lieu de vie jouxtant l'église — et la « campagne » tout alentour, pour des mauvais coups rarement qualifiés de délits et encore moins de crimes. C'est à ce compte que le « jeune » n'a finalement pas l'occasion d'affronter la figure du père, à titre individuel et personnel du moins.

En revanche, lorsqu'un « père », devenu veuf (ce qui est fréquent à l'époque, comme l'atteste le proverbe, « Femme grosse a un pied dans la fosse »), prétend à nouveau convoler avec l'une des rares filles à marier du lieu, la « jeunesse » collectivement s'en mêle : il est pour le moins mis à l'amende, et s'il refuse de payer, il subit le « charivari » — tout comme l'homme marié qui, de notoriété publique, n'est pas capable de faire des enfants à sa femme. Dans les deux cas, la « jeunesse » conteste l'accaparement du *cheptel* féminin du village ou du quartier par qui ne s'en montre pas digne ou en a eu déjà sa part...

L'espace public ou semi-public, celui de l'ordre ou celui du désordre dûment toléré, est donc masculin. À la maison, en revanche, et dans le jardin attenant, dans l'ordre du privé, donc, règnent les femmes, mariées ou veuves, entourées des filles de tous les âges et des petits garçons de moins de sept ans. Même hors de cet espace strictement privé, la parole féminine tient un grand rôle dans les communautés : c'est elle, en particulier à l'occasion des veillées, qui transmet la culture traditionnelle, dictons, proverbes, formules, rites, pratiques et remèdes dits au Moyen Âge de « bonne fame » (*bona fama* = « de bonne renommée ») mais dont peu à peu la mâle modernité des élites s'est gaussée avec condescendance, les taxant, en imposant une orthographe qui induit un tout autre sens, de « bonnes femmes »...

Les « jeunes » progressivement soumis à un processus général de normalisation

Car, à partir du XVI^e siècle (et même auparavant, si on y regarde de près, mais jamais alors encore de façon systématique), les élites en Occident ont prétendu imposer aux populations des villes comme des campagnes des normes nouvelles. Les institutions, les pouvoirs et les structures collectives, peu à peu à tous les niveaux, ont présenté ces normes comme plus contraignantes que les précédentes⁷. Et les populations les ont vécues comme telles. Les premiers visés ont été les « jeunes », comme toujours lorsqu'il s'agit de former la société du lendemain. Tout a contribué dès lors à endoctriner ces jeunes, futurs adultes, en les intégrant le plus étroitement possible à un univers mental désormais masculin et pétri de certitudes à croire et à répéter.

Les Églises, catholique comme protestantes, en pleine (re)construction doctrinale et éthique, ont donc soumis les jeunes au catéchisme et à des règles de vie de plus en plus sévères, exigeant d'eux des moeurs gourmées et étroitement surveillées. Les pouvoirs politiques, centraux, puis régionaux, enfin locaux, avec le développement de l'absolutisme et le passage à une société d'ordre et de police, ont eu tendance à criminaliser la vie traditionnellement menée par la « jeunesse ». D'abord en ville, puis très progressivement au village, la civilité, ensuite la politesse, ont rajouté des contraintes supplémentaires et endigué encore davantage le comportement des « jeunes ». En 1969, l'historien allemand Gerhard (E)streich a même usé du néologisme de « disciplinisation » pour exprimer ce qu'il présentait alors comme « le domptage et la tenue en bride de toutes les activités dans tous les domaines de la vie publique mais aussi privée »⁸.

Des anthropologues parleraient ici avec à-propos d'une véritable acculturation des « jeunes », auxquels on a voulu imposer une nouvelle culture, venue d'en haut et répandue de plus en plus largement en cascade dans l'ensemble de la société. Et cette

⁷ Le phénomène a été bien repéré par des historiens allemands modernistes : (a) dans le domaine religieux, avec l'imposition de nouvelles normes doctrinales (c'est la *Konfessionsbildung*, ou « construction confessionnelle », définie par Ernst Walter Zeeden en 1958-1965 dans « Grundlagen und Wege der Konfessionsbildung im Zeitalter der Glaubenskämpfe », *Historische Zeitschrift*, 185, 1958, p. 249-299, préparant *Die Entstehung der Konfession : Grundlagen und Wege der Konfessionsbildung im Zeitalter der Glaubenskämpfe*, Munich, 1965, ainsi que son recueil d'articles, *Konfessionsbildung*, Munich, 1985) et éthiques (c'est la *Konfessionalisierung*, ou « confessionnalisation », élaborée et approfondie par Heinz Schilling et Wolfgang Reinhard, depuis les années 1970 et 1980 : mises au point dans trois colloques successivement consacrés au protestantisme réformé, au luthéranisme et au catholicisme allemands, *Die reformierte Konfessionalisierung in Deutschland — Das Problem der « Zweiten Refomation »*, éd. par Heinz Schilling, Gütersloh, 1986 ; — *Die lutherische Konfessionalisierung in Deutschland*, éd. par Hans-Christoph Rublack, Gütersloh, 1992 ; *Die katholische Konfessionalisierung in Deutschland*, sous la dir. de Wolfgang Reinhard et de Heinz Schilling, Gütersloh et Munster, 1995) ; (b) dans le domaine politique, avec la montée en puissance des États « modernes » (c'est le développement de l'absolutisme et du courant dit néostoïcien, mis en lumière en 1969 par Gerhard (E)streich dans « Strukturprobleme des europäischen Absolutismus », dans *Geist und Gestalt des frühmodernen Staates*, Berlin, 1969, trad. angl. *Neostoicism and the Early Modern State*, Cambridge, 1982. Voir Winfried Schulze, « Gerhard (E)streichs Begriff "Sozialdisziplinierung in der frühen Neuzeit" », *Zeitschrift für Historisch Forschung*, 14, 1987, p. 265-302) ; (c) dans le domaine culturel, avec l'émergence et la diffusion de la « civilité » (ce que Norbert Elias dès 1939 a suggéré d'appeler le « processus de civilisation » des mœurs : *Über den Prozess der Zivilisation*, 1^{re} éd. 1939, 2^e éd. Berne, 1969, trad. franç. en 2 vol., *La Civilisation des mœurs*, Paris, 1973, et *La Dynamique de l'Occident*, Paris, 1975, mais aussi *Die höfische Gesellschaft*, Berne, 1969, trad. franç. *La Société de Cour*, Paris, 1974).

acculturation des jeunes est passée par un nouveau mode d'éducation : par le père, désormais, une figure sur-valorisée à travers celles des nouveaux éducateurs, longtemps significativement tous masculins.

Au premier rang de ces derniers se trouvent le prêtre ou le pasteur. Catéchètes du dimanche après-midi, ils disposent l'un comme l'autre d'un formidable instrument pour accentuer encore plus la pression sur les enfants, une innovation due à Jean Calvin en 1542, pour l'Église de Genève d'abord, mais adoptée très vite par les autres Églises réformées puis par le catholicisme romain : le catéchisme par questions-réponses qui impose à l'enfant de connaître par cœur et au mot près la seule réponse autorisée aux questions de l'homme d'Église. Mais, parmi les nouveaux éducateurs, il y a aussi le juge ou le sergent de ville, puisque nombre de comportements autrefois admis se trouvent désormais, on vient de le dire, criminalisés. Et puis, le maître d'école ou le régent de collège, car cet endoctrinement implique la scolarisation, une scolarisation au reste de plus en plus longue à mesure que les exigences normatives s'accroissent et qu'on cherche à les voir de mieux en mieux intériorisées (cet allongement progressif et régulier de la scolarisation joue évidemment un grand rôle dans l'évolution de la perception de la « jeunesse »).

Enfin, il ne faudrait pas négliger deux autres figures masculines : le colporteur et l'ancien, deux agents fort importants et complémentaires de l'acculturation moderne. Le premier, en effet, apporte dans sa grande besace les feuilles volantes illustrées, « occasionnels » relatant les hauts faits des princes, les miracles des saints, les merveilles parfois épouvantables du vaste monde, et tant de faits-divers ! Et l'ancien, au village, tend désormais à supplanter les femmes pour des veillées au cours desquelles la culture nouvelle est reçue, certes avec bien des modulations et bien des adaptations. Même illettré, l'ancien utilise en effet alors les imprimés achetés au colporteur. Ce dernier en a fait une lecture publique, et l'ancien en restitue la teneur, à sa manière, en s'aidant sans doute souvent beaucoup plus des gravures que du texte lui-même.

Insistons : cette acculturation des « jeunes » comporte ainsi aussi une sous-valorisation de la figure de la mère. Et il est significatif que lors de nombreux épisodes de chasse aux sorcières (ce phénomène qui n'est pas médiéval mais propre, au contraire, à l'entrée dans la modernité), les délateurs des sorcières, moins marginales qu'on l'a longtemps cru et dit, sont très souvent – ainsi au Pays basque au début du XVIIe siècle – des jeunes garçons⁹. Imaginons la tension qu'ils subissent depuis que le curé et le maître d'école leur enseignent que tout ce que disent les femmes – à quoi ils ont été livrés durant leur petite

⁸ En allemand : *die Bändigung und Zügelung aller Betätigungen auf den Gebieten des öffentlichen, aber auch des privaten Leben.*

⁹ *Early Modern European Witchcraft. Centres and Peripheries*, Oxford, 1990.

enfance – relève de la superstition, de l’erreur et du péché. Pour s’en sortir, pour recouvrer quelque équilibre psychologique, ils dénoncent alors à l’inquisiteur de passage ou au juge laïque la sorcière qu’ils sont chaque dimanche invités à découvrir en leur tante, leur grand-mère, voire leur propre mère !

À ce titre, *Pinocchio* peut sembler emblématique. Carlo Collodi, au début des années 1880, a en effet consciemment cherché à doter l’Italie nouvellement unifiée d’un conte moderne, adapté au souci d’achever l’acculturation des jeunes Italiens, afin que ceux-ci cessent de se sentir Napolitains, Lombards, Calabrais ou Toscans, pour découvrir dans la culture nouvelle l’évidence de leur unité. Avant même de publier *Pinocchio*, Collodi a ainsi traduit et adapté les contes de Perrault, et rajeuni et prolongé le *Giannetto* de Parravicini¹⁰. Or, à travers l’histoire d’un pantin de bois, ne raconte-t-il pas précisément les aventures d’un jeune de l’ancien temps en proie aux affres de l’acculturation moderne ? L’historien Robert Muchembled, en 1988 dans *L’Invention de l’homme moderne*, a volontiers présenté les Occidentaux d’avant l’imposition de la civilité et des autres normes sociales, religieuses et politiques comme « violents, sales et méchants »¹¹. De fait, Pinocchio est d’abord un être sans conscience, avide seulement dans la vie de « manger, boire, dormir, s’amuser et mener du matin au soir une vie de vagabondage ». Un être « de bois », c’est-à-dire sans sentiment envers les autres, sans compassion véritable, davantage même livré aux passions qu’aux émotions. Or, le tout début du récit renvoie avec humour à un temps sans roi, donc sans ordre monarchique, masculin, disciplinant : « Il était une fois... — Un roi ! vont aussitôt dire mes petits lecteurs. Non, mes enfants, vous vous trompez. Il était une fois un morceau de bois. » Pas de roi – ajoutons absolu, ou moderne —, donc. C’est un peu comme si, ici, Collodi se démarquait de Perrault en suggérant qu’aux contes « modernes » de celui-ci, il allait substituer un conte « moderne et demi »¹² !

De Pergaud à Perrault : indices littéraires régressifs du processus de normalisation

Pinocchio, écrit et publié au début des années 1880, nous le révèle assez : toutes les normes religieuses, politiques, éthiques n’ont pas été acceptées ni intégrées aisément par les populations européennes. « Le domptage » analysé par Gerhard Eestreich en 1969 est

¹⁰ *Giannettino* (1877), *Viaggio per l’Italia di Giannettino* (*Talia superiore* en 1880, *Italia centrale* en 1883, *Italia meridionale* en 1886), *La Grammatica di Giannettino* (1883), *L’Abbaco di Giannettino* (1884), *la Geografia di Giannettino* (1885).

¹¹ Robert Muchembled, *L’Invention de l’homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l’Ancien Régime*, Paris, 1988, chap. 1er, « Violents, sales et méchants : tous en scène ! (XVe et XVIe siècles) », p. 15-82.

demeuré longtemps plus programmatique qu'effectif. Même en Italie, pourtant terre pionnière de la Renaissance, même dans cette Toscane de l'humanisme et de Laurent le Magnifique où se déroule *Pinocchio*, la disciplinisation a pris des siècles, elle a suscité bien des résistances, conscientes ou non, et elle a rencontré de nombreuses limites. Pour ce qui est de la France, *La Guerre des boutons*, de Louis Pergaud, constitue un autre indice littéraire pertinent de la lenteur de ce processus. C'est en effet en 1912 que l'instituteur Pergaud se rappelle non sans nostalgie comment étaient les premiers garçons astreints à l'École Ferry. Ce qu'il décrit relève d'un passé révolu, désormais, mais pas si lointain que cela (trente ans à peine). Or, les élèves, dès qu'ils quittent l'école, paraissent constituer comme le prolongement en pleine fin du XIXe siècle des abbayes de jeunesse de l'Europe traditionnelle. Le code de l'honneur, les frasques et les violences semblent s'être perpétués, et jusqu'à l'écho de la quête des filles à marier. Avec encore et toujours une éducation par les pairs, mais cette fois-ci en concurrence constante et violente avec l'éducation de l'instituteur et des pères. La situation de tension et de conflit entre les deux cultures est bien marquée par le sort que les « jeunes » font subir aux « habits », symboles de la modernité et de ses contraintes (le bouton ferme, le bouton engonce...).

Pourtant, cette jeunesse du début des années 1880, strictement contemporaine de *Pinocchio*, constitue désormais bel et bien une classe d'âge. C'est l'une des conséquences de l'intérêt porté aux jeunes comme futurs adultes à former : le sentiment d'une séparation entre la jeunesse et l'âge adulte a fini par s'imposer. Autre point notable dans le roman de Pergaud : si l'on compare cette jeunesse française de 1880 aux adultes des générations précédentes présentés dans le roman, comme le vieux « Gambette », on se rend compte que les garçons de l'école laïque, publique, gratuite et obligatoire sont déjà moins « violents, sales et méchants », qu'ils ont déjà été pour une part « civilisés » et « acculturés »...

Les catéchismes par questions-réponses ont été évoqués. Il faudrait sans doute à leur propos préciser que, mettant d'abord en scène « le disciple » (donc l'élève), ils en sont ensuite assez vite venus à prêter les réponses à « l'enfant ». Ce changement de formulation paraît caractéristique d'une évolution qui a accompagné le processus de normalisation et d'acculturation et qui intéresse l'ensemble du présent volume : l'entrée dans la modernité a entraîné la création de discours peu à peu adressés spécifiquement aux jeunes. À côté des catéchismes, il faut bien sûr compter avec les traités de civilité. Ceux-ci sont, à la Renaissance et à l'Âge classique, plus ou moins fidèlement traduits du

¹² On connaît le rôle tenu par Charles Perrault, en 1687, dans la reprise de la Querelle des Anciens et des Modernes, et la violence avec laquelle il s'y est opposé à Boileau, Racine, La Fontaine et La Bruyère, partisans des Anciens.

Petit livre latin au sujet de la civilité des mœurs puériles, publié par le prince des humanistes, Érasme de Rotterdam, en 1530. Mais il est frappant de constater qu'ils ne s'en tiennent pas à cette traduction : ils lui ajoutent des alphabets et des modèles d'écritures cursives. En cela, ils apparaissent destinés, dans les petites écoles, non seulement à l'apprentissage tout à la fois de la lecture et de l'écriture (à la plume d'oie, ce qui implique une véritable discipline de tout le corps) mais surtout à la soumission individuelle tout autant que collective dans le cadre de la classe, aux règles fondamentales de la politesse ou, comme on le dit au XVI^e siècle, de la « civile honnêteté »¹³. Le changement progressif de système mental n'aurait-il pas ainsi été à l'origine du développement de la production puis de la littérature à destination de la jeunesse ? Et parmi cette dernière, des contes de fées ?

Cette question renvoie à ce qui paraît être, on y revient, une intuition extrêmement intéressante de Carlo Collodi au tout début de *Pinocchio*. Traducteur des contes français de Perrault, cela a été dit, mais aussi de ceux de Madame d'Aulnoy, lecteur attentif et convaincu de George Sand qui sur ce point lui sert assurément de relais¹⁴, Collodi a, semble-t-il, senti que le premier au moins, homme de la modernité du temps de Louis XIV, n'a pas été, à l'instar deux siècles après lui des frères Grimm, le pur et simple transcritteur des contes traditionnels, quoiqu'il suggère plaisamment à la fin du *Petit Poucet* qu'il les « [tient] de bonne part, et même pour avoir bu et mangé dans la maison du Bûcheron ». Autrement dit, Collodi, à la suite de George Sand, laisse tout à fait entendre qu'avec Perrault on aurait le résultat littéraire d'une entreprise délibérée de mise en conformité des histoires et contes traditionnels avec l'ordre mental et culturel nouveau, masculin et absolutiste.

D'où sans doute cette plaisanterie au seuil de *Pinocchio* à propos d'un conte très différent, qui ne porterait pas sur « un roi ».

Que les contes de Madame d'Aulnoy soient des textes littéraires reprenant des motifs et éléments des contes traditionnels dans le dessein tout féminin et quasi féministe d'aller à l'encontre des normes de la mâle modernité relève, dès une première lecture attentive, de l'évidence¹⁵. Mais les contes de Charles Perrault, œuvre de vieillesse de cet érudit

¹³ En 1559, le réformé Claude Hours de Calviac publie *La civile Honnêteté pour les enfants, avec la manière d'apprendre à bien lire, prononcer et écrire*, traduction approximative du traité d'Érasme suivie d'alphabets et de précis de ponctuation et d'orthographe.

¹⁴ Comme l'a indiqué Jean Perrot à l'issue de ma communication au colloque de mai 2006, ce dont je le remercie.

¹⁵ Encore faut-il dépasser cette impression d'évidence. Or, l'étude n'a été qu'ébauchée, lors du colloque d'Arras d'octobre 2004, par Marie-Agnès Thirard : « Le monde merveilleux des contes de fées : autre monde

académicien proche en son temps des milieux de Port-Royal, n'ont pas été moins réécrits, ni moins réorientés, pour leur part dans le sens de l'acculturation des jeunes gens mais aussi des jeunes filles. Car, souvent, ne paraissent-ils pas conçus d'abord et avant tout pour indiquer aux petites filles que leur socialisation doit passer par l'amour d'un homme protecteur et actif ? Qu'elles ne seront « princesses » que par l'intervention d'un « prince charmant »¹⁶ ?

Il n'est pas possible ici, faute de place, d'approfondir l'analyse des contes de Perrault. Remarquons tout de même que la fin de *La Belle au bois dormant* est assez étonnante : Perrault, en effet, y commence un nouveau conte, ce qui est advenu au prince et à la princesse après leur mariage, alors qu'ils ont eu deux enfants, le fameux *choix du roi*, une fille d'abord, « l'Aurore », puis un garçon, « le Jour ». Or, ce second conte est tout entier consacré à la question de la monarchie. Celle-ci demeure encore effrayante. Mais ce n'est pas en tant que monarchie absolue, masculine et moderne qu'elle est objet de crainte. C'est au contraire dans sa dimension féminine, donc, en quelque sorte, archaïque. En effet, la reine mère du prince est une ogresse. Et elle devient réellement menaçante seulement après son veuvage et l'avènement de son fils, lorsque ce dernier, devant s'absenter, lui confie la régence. Les régences des reines mères, celle de Catherine de Médicis, de Marie de Médicis, et surtout d'Anne d'Autriche — qui conduisit à la Fronde — sont par là fortement critiquées. L'ogresse tente de manger les enfants royaux (pourtant ses petits-enfants), dont les noms prennent alors tout leur sens : l'Aurore, le Jour... Le pouvoir féminin littéralement débridé fait bien tout pour empêcher la modernité d'advenir. Pourtant, le jeune roi revient plus tôt que prévu, et à sa seule vue la reine mère préfère se tuer en se jetant dans un tonneau où grouillent des serpents. L'ordre masculin libéré du chaos féminin et du poids du péché originel que les mères charrient d'une génération à l'autre, peut enfin s'imposer sans faillir.

Le Petit Poucet va plus loin dans la mise en scène du monde politique et social devenu véritablement moderne. On y dit d'entrée que le héros a – et c'est significatif – sept ans, et que le plus âgé de ses frères n'en a que dix. Or, voici ces garçons d'abord en butte à un pouvoir « ogre », là encore, tout juste bon, semble-t-il, à manger le pays et ses peuples, qu'il domine d'ailleurs grâce aux bottes de sept lieues. La précision est plus qu'un détail : sept lieues, en effet, c'est la distance entre deux relais de la Poste royale dans la France d'Ancien Régime. Quel est donc cet « ogre » ? Le représentant d'un pouvoir archaïque, comme l'ogresse de *La Belle au bois dormant*, ou déjà un prince « moderne » ? Sans doute Perrault entend-il à travers lui dénoncer non certes l'absolutisme en tant que tel,

ou miroir de la société du XVIIe siècle ? », dans *Autres Mondes*, éd. par Anne Besson, *Cahiers Robinson*, 17, 2005, p. 67-80. Elle mérite assurément d'être approfondie.

mais le pouvoir absolu qui offre des moyens accrus d'oppression à des princes n'ayant pas fait l'effort de se discipliner ni se civiliser eux-mêmes. Or, la modernité implique que la civilisation des mœurs et la normalisation des pratiques et des pensées s'imposent aussi, et en premier lieu, au roi absolu¹⁷.

Et comme pour *La Belle au bois dormant*, la fin du conte est intéressante. Car Perrault, comme cela a été évoqué, y révèle presque qu'il n'a pas hésité à travailler sur la matière des contes. Après avoir donné une fin toute traditionnelle (le Petit Poucet se fait remettre par ruse par la femme de l'ogre « toutes les richesses » de celui-ci et il « s'en revient au logis de son père, où il est reçu avec bien de la joie »), Perrault propose une variante plus « moderne » : le Petit Poucet, grâce aux bottes de sept lieues, se met au service du roi en assurant des communications aussi rapides que souhaitable entre la Cour et les armées royales engagées dans des opérations militaires lointaines. Le jeune a donc fini par percevoir le vrai visage de la monarchie, qui élève qui se soumet à elle. Il en retire une fortune, dont il se sert pour « acheter des offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères », cependant que lui-même « fait parfaitement bien sa Cour en même temps ». Voilà le bûcheron et ses enfants bénéficiaires de l'ordre royal absolutiste et réalisant une ascension sociale qui prend d'ordinaire plusieurs générations !

C'est aussi ce qui arrive au troisième fils du meunier dans *Le Chat botté*. Ses frères aînés ont hérité du moulin et de l'âne. Il se plaint de ce qu'ils ont eu ainsi la meilleure part. Mais grâce à l'astuce du Chat botté, le jeune homme parvient à s'élever par la seule faveur royale (dès lors que par la ruse de son animal il est revêtu d'habits princiers, première étape indispensable dans cette culture des apparences du XVIIe siècle). Or, il le fait là aussi au détriment d'un ogre. Mais cet ogre-ci n'est décidément pas une figure royale. Il paraît plutôt représentatif de la haute noblesse féodale, qui tient des provinces quasi inconnues de la monarchie. Au temps tout proche de la Fronde, cette haute noblesse a pu encore faire peur et rugir comme le lion en quoi l'ogre se métamorphose d'abord à la demande du Chat botté. Mais Louis XIV, à Versailles, a entrepris de la transformer en souris – ce qui est fatal, évidemment, à notre ogre face à un chat, et qui plus est un chat longtemps affecté à la préservation des grains et des farines dans le moulin de son maître. Par là, le personnage du Chat botté renvoie sans doute possible le lecteur du conte aux nouveaux serviteurs de la monarchie louis-quatorzienne, les commis à la Colbert, intendants fidèles et rusés, qui ont remplacé les dirigeants fastueux et guerriers.

¹⁶ On sait que Simone de Beauvoir, dans *Le deuxième Sexe*, a dénoncé l'aliénation féminine dont les contes de fées auraient été des vecteurs. Voir aussi E.G. Belotti, *Du côté des petites Filles*, Paris, 1974.

¹⁷ Ainsi en va-t-il de Louis XIV à Versailles, comme l'a bien analysé Norbert Elias dans *La Société de cour*, ouvr. cit.

Le pouvoir royal n'est bien sûr qu'un exemple. Des remarques allant dans le même sens pourraient être faites tout aussi bien à propos et à partir de l'image de la femme et du monde féminin, ou encore de la tradition opposée à ce qui est neuf. Les contes de Perrault ont beau être les premiers à puiser dans un fonds de littérature orale traditionnelle, ils n'en présentent pas moins une version qui, on l'aura saisi, n'est pas seulement, comme on le dit souvent, accommodée au goût du jour, mais qui reflète en profondeur les valeurs de la modernité naissante. Ces valeurs sont celles d'une génération d'après la Fronde, qui veut se couper définitivement des grands seigneurs ogres maîtres de domaines lointains où le pouvoir royal n'a pas cours, mais aussi des vieilles qui filent au rouet. Une génération qui veut se réveiller au siècle suivant et pouvoir ainsi définitivement tourner la page.

En cela, on a donc bien à l'aube de l'Âge classique une invention de la jeunesse comme classe d'âge à éduquer et à assujettir aux normes nouvelles si contraignantes. Or, cette invention paraît inséparable des premières œuvres que l'on peut rattacher à la littérature de jeunesse. Dans ces conditions, on le conçoit bien, le message adressé par celle-ci aux enfants a longtemps été, et demeure encore bien souvent : « Devenez les adultes dont la société, toujours à (re)construire, a tant besoin. » Certes, le regard des Occidentaux sur l'enfance a considérablement changé¹⁸, et bien des auteurs pour la jeunesse se font les hérauts d'un autre message : « Ne grandissez surtout pas, n'abandonnez pas cette profondeur d'âme, d'esprit et de cœur qui caractérise l'enfance, ne vous perdez pas dans les réalités sordides et les petites misères du monde adulte. » Que ce second message ne parvienne pas à se substituer au premier, qu'il se conjugue plutôt à lui au point qu'on puisse y voir paradoxe voire double contrainte, cela ne nous renvoie-il pas, finalement, à la force des origines de la littérature pour la jeunesse et, au-delà, à la logique d'une modernité fondée et développée sur l'ambivalence et la tension créatrice d'un sujet qui, depuis la Renaissance et l'Âge classique, se définit toujours à la fois comme assujetti aux pouvoirs et devoirs extérieurs mais libre jusqu'au débat, au doute, voire à la contestation radicale dans l'exterritorialité de son *forum* intérieur ?

Thierry Wanegffelen

Professeur d'histoire de la Première Modernité
Université de Toulouse 2

FRAMESPA – Diasporas, UMR 5136

¹⁸ Ce que donnent nombre de contributions au présent volume.